



Communiqué

Nîmes Métropole continue sa distribution gratuite de (lombri)composteurs sur la Ville de Nîmes !

Lundi 31 mars 2025 – Nîmes Métropole. Afin d'encourager la généralisation du tri à la source des biodéchets, l'Agglomération continue le développement de son programme « Territoire 100% compostage » amorcé avec la création de sites de compostage partagés en 2022. Depuis avril 2023, Nîmes Métropole est allée plus loin en offrant des composteurs ou lombricomposteurs gratuits aux habitants du territoire. Après les communes de la Vaunage, Gardonnenque, Leins Gardonnenque, Costières-Camargue et Garrigues-Est, c'est au tour de la Ville de Nîmes ! Du 5 avril jusqu'à fin novembre 2025, l'ensemble des secteurs de la Ville de Nîmes va bénéficier d'une distribution de (lombri)composteurs gratuits ! (Voir ici [la carte des secteurs](#) et [le calendrier](#)).

« Une décision majeure de distribuer gratuitement nos composteurs et lombricomposteurs, territoire par territoire, pour répondre aux besoins des usagers. Mais aussi pour être au plus près des habitants, avec une dotation de proximité, en déployant en parallèle nos ambassadeurs du tri pour sensibiliser au bon geste de tri » précisent Franck Proust, président de Nîmes Métropole et Bernard Angelras, vice-président délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets. Ce déploiement de composteurs et lombricomposteurs gratuits répond efficacement à l'obligation légale de généraliser le tri à la source des biodéchets (obligatoire depuis le 1er janvier 2024).

Les biodéchets représentent un tiers du contenu de notre poubelle résiduelle, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés. C'est un gisement important que nous pouvons détourner de l'incinération, pour le transformer en ressource. D'autant que le compostage est facile et qu'une solution existe pour tous les foyers, qu'ils soient résidant d'une maison équipée ou non d'un jardin ([voir la vidéo du compostage](#)), ou d'un appartement sans extérieur ([voir la vidéo du lombricompostage](#)).

L'investissement pour la collectivité ?

Plus de 3 millions d'euros TTC. « C'est un investissement majeur, à la hauteur des enjeux environnementaux et des ambitions de notre Écométropole », rappellent Franck Proust, président de Nîmes Métropole, et Bernard Angelras, vice-président délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets. « Ensemble, nous pouvons relever ce défi de mieux trier et gérer nos biodéchets à la maison, et ainsi réduire collectivement les déchets à l'échelle du territoire. Une Écométropole ne se décrète pas, elle se bâtit. » ».

Vous habitez à Nîmes ?

Des ambassadeurs du tri passeront en porte à porte, à partir du mercredi 2 avril, pour répondre à toutes vos questions sur le tri des déchets, sur le compostage (ou lombricompostage) et sur les modalités de retrait de votre composteur ou lombricomposteur gratuit.

Vous habitez une autre commune de l'Agglo ? Faites votre demande de composteur sur le site monservicedechets.com après instruction de votre demande, vous serez invité à venir le chercher sur le site de distribution de Nîmes Métropole.

Infos pratiques :

« Adoptez le compostage » - Ville de Nîmes

Distribution gratuite de composteurs et lombricomposteurs

Du 5 avril au 26 novembre 2025

Qui peut en bénéficier ? Tous les foyers domiciliés sur le territoire de l'Agglo. Un justificatif de domicile sera demandé ; il existe une solution pour chacun ! Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ? L'Agglo vous offre un composteur. Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

Quand et où retirer votre (lombri)composteur ? Vous avez un empêchement et ne pouvez-vous rendre à la distribution mise en place sur votre secteur ? Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues et vous y êtes la bienvenue ([Voir ici le calendrier](#)).

Une question ? Contactez-nous ! Site Internet et appli monservicedechets.com
Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole:
dctdm@nimes-metropole.fr / 0800 420 420

Supports à disposition :

1. [Affiche de l'opération « Adoptez le compostage » sur Nîmes](#)
2. [Courrier distribué en boîtes aux lettres](#)
3. [Carte des secteurs de distribution](#)
4. [Dates, lieux et planning de distribution des composteurs et lombricomposteurs sur Nîmes](#)
- 4-1. [Photo site de compostage partagé © Nîmes Métropole](#)
- 4-2. [Photo composteur © Nîmes Métropole](#)
- 4-3. [Photo lombricomposteur © Nîmes Métropole](#)

Contacts Presse :

Tom Roussel

Directeur adjoint de la communication

06 63 63 11 39

tom.roussel@nimes-metropole.fr

Agnès Vernier

Chargée de communication

04 66 02 54 20

agnes.vernier@nimes-metropole.fr